

Image not found or type unknown



Accord avec le propriétaire pour quitter l'appartement

Par **soso93**, le **17/03/2010** à **21:57**

Bonjour,rrnrje souhaite quitter mon appartement en location mais j'attend la réponse d'une autre location (le 24 mars 2010) avec mon travail mais sur le contrat de location que nous avons fais avec une agence le préavis est de 3 mois.Je me suis donc rendu chez mon propriétaire pour lui faire part de mon départ en fin de mois si l'autre appartement nous était accordé celui si n'a vu aucun inconvénient oralement mais il me précise de voir avec l'agence.II sera difficile pour nous de payer 3 mois de préavisrrnrJe ne sais pas comment mis prendre rnrnmerci pour votre aide

Par **fif64**, le **18/03/2010** à **12:01**

L'agence n'est qu'un mandataire. Si le proprio fait un courrier à l'agence en disant "le locataire veut partir sans respecter le préavis, je ne demande pas à ce que les trois mois de préavis soient réglés" et l'agence n'a rien à dire...